

LA MOISSON DES EXEMPLES

Notre main, au hasard, jette au vent la semence:
Nous nous imaginons que rien n'en germera;
Mais de ces grains, demain une moisson naîtra.
Puis d'autres lèveront: blé d'or, bardane dense.

Nos ACTES JOURNALIERS les MOTS que nous lançons.
Nous semblent s'abîmer dans le vide et l'espace;

1928

JANVIER

SOLEIL LUNE.

Lev. Cou. Lev. Cou.

M 25	Conversion de Saint-Paul	7 24	4 50	9 25	8 09
J 26	S. Polycarpe, évêque et m.	7 23	4 51	9 51	9 24
V 27	S. Jean Chrysostôme, év., cf	7 22	6 53	10 12	10 39
S 28	S. Paulin, év., confesseur	7 21	4 54	10 38	11 55
D 29	IV Epiphanie	7 20	4 55	11 02	mat
L 30	Ste-Martine, vge et mart.	7 18	4 57	11 30	1 11
M 31	S. Pierre Nolacque, conf	7 17	4 59	9 03	2 28

Mais des lustres après, on suit leur longue trace,
Nos ACTES et nos MOTS produisent leurs moissons.

Les EXEMPLES des SAINTS sèment les blés superbes
Mais les grèves, d'ivraie infestent les sillons.
Puisque toute parcelle à ses écloisons,
Sur le champ du Seigneur accumulons les gerbes.

Armand, CHOSSONOS S.-J.

Page de la Coopérative Fédérée de Québec.

Assemblée générale annuelle des actionnaires de la Coopérative Fédérée de Québec

Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Coopérative Fédérée de Québec sera tenue à l'hôtel de ville, à Québec, le mercredi, 15 février 1928, à 10 heures du matin.

JOS-N. BERNIER,
Secrétaire.

Dividende de 6% pour l'année 1927

A une réunion des directeurs de la Coopérative Fédérée de Québec, tenue à Québec, le 11 janvier 1928, un dividende de 6% a été déclaré pour l'année 1927, et sera payable le 15 février prochain.

Avis à nos sociétaires

Nous prions tous nos sociétaires qui, à notre assemblée générale de février, désireraient entretenir l'assemblée de sujets agricoles, intéressant tout particulièrement les membres de la Coopérative Fédérée de Québec, de bien vouloir en informer le président du Conseil Exécutif, Mr J.-Arthur Pâquet, avant le 8 février prochain, au bureau-chef de la Coopérative Fédérée, No 114, rue Saint-Paul-Est, à Montréal. Ils voudront bien lui indiquer en quelques mots le sujet qu'ils désirent traiter.

Nous rappelons à ces sociétaires qu'ils devront être précis dans leurs remarques et se borner à exposer leur sujet pendant dix ou douze minutes tout au plus: dans la discussion qui pourra s'ensuivre, on leur donnera la préséance.

Vu le temps limité de nos séances générales, il convient d'adopter cette mesure et d'en tenir compte, afin qu'aucun sociétaire ne soit froissé ni désappointé.

La Coopérative Fédérée de Québec

Ce qu'on en attend

Ce qu'on fait pour elle

De la Coopérative on attend tous les services.

Nous n'avons pas de meilleure preuve de la chose que cette répétition de demandes sans nombre dont elle a été l'objet au cours des dernières années.

Une branche de notre agriculture souffre-t-elle de quelque manière, manque-t-elle de débouchés ou encore est-elle dans l'impossibilité de donner à son exploitant des revenus suffisants, que l'on s'adresse à la Coopérative pour trouver une solution à ce mal. Elle semble être une organisation à laquelle on a recours lorsqu'on est dans la misère ou encore lorsque l'on ne peut se faire aider par les autres organisations de commerce agricole.

A tour de rôle, les producteurs agricoles se sont adressés à elle pour de l'assistance: les uns voulaient trouver des débouchés pour leurs animaux, pour leurs produits laitiers, les autres souhaitaient obtenir des prix plus avantageux pour leurs légumes, pour leurs bluets, leurs patates, etc., etc. Des demandes lui ont même été adressées de la part des pêcheurs de la Gaspésie qui étaient exploités par certains individus plus avides de gain qu'ils n'étaient disposés à payer des prix raisonnables. Et dans chacun de ces cas, sans aucune exception, la Coopérative a rendu des services qui se sont imposés à l'attention de tous.

Cette idée que la Coopérative Fédérée est la seule organisation capable de promouvoir les intérêts du commerce agricole est tellement prouvée par les faits, que certaines personnes voudraient voir les activités de la Coopérative s'étendre à certaines productions qui ne se prêtent guère à son organisation actuelle.

Une lettre, que nous avons sous les yeux a été adressée à la Coopérative par un groupe de personnes d'un comté de la Rive Sud demandant que cette Société s'intéresse à la vente du bois de pulpe. Les Directeurs de la Coopérative regrettent vivement d'être dans l'impossibilité de rendre à ces gens le service qu'ils réclament, mais les cadres actuels de cette société ne se prêtent réellement pas à ce genre de commerce.

Cette lettre, qui ajoute une nouvelle demande de service à la liste déjà longue de celles qui ont été reçues dans le passé, nous porte à nous demander cette question que nous nous permettons de poser telle quelle à nos lecteurs: "Est-ce que l'on fait pour la Coopérative autant que ce que l'on attend d'elle?"

Est-ce qu'un cultivateur généralement n'est pas porté à favoriser un commerçant ordinaire plutôt que la Coopérative? Aux mêmes prix, dit-on couramment, j'aime autant acheter ou vendre par l'entremise du commerçant. Pense-t-on même un moment à ceci: que si le commerçant paye aussi cher que la Coopérative, c'est uniquement parce qu'il y est forcé par la Coopérative? Sait-il qu'en tout temps de l'année, même lorsque les autres ne veulent pas recevoir certains produits, la Coopérative, elle, se tient à la disposition de chacun pour obtenir pour leurs produits tout ce qu'elle peut en retirer sur les marchés? Est-ce que l'on sait que la Coopérative fixe toujours ses prix sans tenir compte de ce que tel ou tel commerçant paiera et qu'elle base toujours ses remises sans chercher à payer moins cher que ce que vaut réellement la marchandise dont on lui a confié la vente?

N'est-ce pas un peu vrai que, trop souvent, l'on ne recourt à la Coopérative que lorsque les affaires vont mal?

Pourquoi ne pas être vraiment coopérateur? Est-ce que la coopération ne suppose pas assistance mutuelle? Alors, si l'on veut que la Coopérative nous aide, n'est-il pas équitable que, chacun de notre côté, nous ne perdions pas l'occasion qui nous est de temps à autre fournie de lui rendre service.

N'oublions pas que si la Coopérative peut rendre service dans les temps difficiles, elle peut aussi le faire en tout temps. Il y a cette différence entre les deux cas, c'est que nous nous rendons plus difficilement compte des services qu'elle peut rendre lorsque les temps sont favorables. Soyons assez coopérateurs pour savoir discerner la portée réelle de l'influence de notre Coopérative, et rappelons-nous que si cette organisation contribue à forcer le commerce à payer les prix qu'elle paie, nous nous devons de l'encourager de préférence à toute autre maison.

La puissance que prend la Coopérative est une force que les cultivateurs mettent à leur service et qui chaque jour les protège contre ceux qui peuvent avoir intérêt à les exploiter.

Déclaration de dividende

Lors de leur dernière assemblée générale, tenue à Québec le 11 janvier courant les directeurs de la Coopérative Fédérée de Québec ont décidé de payer un dividende de 6% aux actionnaires de cette société.

Les chèques sont actuellement en préparation et, malgré la somme considérable de travail qu'exige cette préparation de plus de dix mille chèques en plus du travail régulier qui, on le conçoit, ne peut être négligé, on nous dit que l'on sera prêt à les expédier au cours de la première semaine de février.

Ceux donc qui ne les auraient pas reçus vers ce temps-là sont priés d'en faire la remarque à la Coopérative et l'on verra immédiatement à faire suite à leur demande. On sait que dans un travail semblable, il n'y aurait rien de surprenant s'il advenait que, malgré toute la bonne volonté possible, il se glisse un oubli ou même une erreur.

On peut être assuré cependant que toutes les précautions sont prises pour que tout se fasse à la satisfaction de chacun.

NOTES ET

Nos conseillers municipaux bien excellents serviteurs réélus par acclamation.

Tout le monde peut co à faire connaître le bon miel les industrieuses qui travaillent du monde.

Il y a déjà assez de m semer d'autres mêlées au b bonne graines de semences, en soigneusement le triage

C'est le temps de faire truire à peu de frais une boi de bran de seie suffisent. empêche le développement

Il y a beaucoup de cit sent leur temps "assis au d les patates". Ils parlent de a rien de désagréable—bien donne une trentaine de livr plus. Mais celui qui est o en avoir autant, celui-là est

N'essayez point de fair vres donnant du lait pauvre être payant un troupeau d vous l'a sans doute dit cen car il y en a encore qui s'c ne leur rapportent rien. V ter des vaches de race, qui s alors faites-en vous-même de bonne lignée.

Vaut mieux avoir moir quantité de lait qui compte

L'hiver apporte quelq tage, on fait la partie de ca excellente coutume, mais c à la lecture. Le plus instru choses à apprendre! Tout c cole. Vous qui lisez ceci, Mais votre voisin ne le re s'abonner. Vous lui rendre

A propos, pourquoi ne sins gratuits? Vous n'avez vous monter, sans qu'il vo Voyez l'annonce dans une

Quelques conseils pra si vous le consultiez:

Surveillez bien la mise riture appropriée à chaque

N'ayez peur ni de l'air animaux tous les jours poss

Ne vous attendez pas n'est pas sain et la nourrit

Préparez et nettoyez de vous en servir de nouv

propres et ne contiennent

L'étrille, la brosse et le prêt et de la santé dans

chassez-le bien vite.

Toutes choses assez f toute la différence qu'il y

L'exposition avico

28 janvie

L'exposition avicole d caractère provincial. Organ provinciale et l'Association porter un succès sans pré taire, nous informe qu'il at

La province d'Ontari si l'on en juge par les dem

C'est à l'exposition d oiseaux de basse-cour.

occasions de ventes, et l'an teurs ont changé de mains

Tous les cultivateur district de Montréal, sont

jendi, vendredi et samedi